

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 2 (1914)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Revues Générales : la seconde édition de l'introduction à l'ancien testament : de M. Lucien Gautier  
**Autor:** Traubaud, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379935>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LA SECONDE EDITION DE  
L'INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT  
DE M. LUCIEN GAUTIER

---

Dans l'un des articles que nous avons consacrés, dans la présente *Revue*, à l'étude de la première édition de cet ouvrage, nous formulions le vœu que M. le professeur Gautier ne tardât pas trop à nous donner, dans une seconde édition de son *Introduction*, parue en 1906, le fruit des études qu'il aurait poursuivies depuis cette date et les conclusions nouvelles auxquelles elles l'auraient sans doute amené sur bien des points. Nous sommes heureux de constater que notre attente n'a pas été déçue. Non seulement, comme l'indique le titre (1), cette seconde édition a été « revue » et mise au point, en tenant compte des écrits théologiques ou autres publiés ces dernières années et des découvertes archéologiques faites récemment. — certaines parties de l'exposé ont même été entièrement remaniées, — mais M. Gautier a révisé nombre de ses jugements, en général dans le sens d'une plus complète indépendance vis-à-vis des vues traditionnelles, bien qu'il déclare, dans sa préface, ne s'être pas départi de la réserve à accueillir les idées nouvelles qu'il s'est imposée par égard pour le cercle spécial de lecteurs qu'il a en vue, à savoir non les pasteurs et les théologiens, mais les laïques cultivés de nos églises. Cela vient sans doute de ce que certaines hypothèses qu'il y a huit ans il estimait encore peu sûres, lui ont paru avoir victorieusement subi dès lors l'épreuve de la discussion et être ainsi devenues des résultats acquis.

Mais avant d'aborder le fond de l'ouvrage à bien des égards

(1) Lucien GAUTIER, *Introduction à l'Ancien Testament*. 2<sup>e</sup> édition revue. Lausanne, Bridel, 1914. Deux volumes in-8° de xvi, 547 et 544 p.

rajeuni qui nous est offert, disons un mot de sa forme et de son apparence extérieure. La première édition renfermait maintes amplifications d'un caractère plutôt oratoire et qui laissaient quelque peu transparaître le cours d'introduction que M. Gautier a longtemps professé et qui était évidemment à la base de son livre. Toutes ces branches gourmandes ont été élaguées; plus d'une répétition, provenant probablement de la même cause, a été supprimée; des développements un peu touffus ont été condensés, des explications secondaires sorties du texte et mises en note au bas des pages, tandis que plusieurs morceaux sont maintenant mieux à leur place, par suite d'heureuses transpositions qui ont été opérées. Il en est résulté une rédaction bien plus claire, et surtout plus concise, sans que la matière soit devenue pour cela moins riche et moins abondante; au contraire, la place ainsi gagnée a été le plus souvent remplie par des renseignements complémentaires, qui, avec toutes les précisions, les améliorations et les rectifications de détail qui s'y ajoutent, augmentent de beaucoup la valeur scientifique de l'ouvrage. En outre, grâce à une impression plus serrée et à un papier plus fin, les volumes de la seconde édition, bien que comptant chacun 545 pages, sont sensiblement moins épais et d'un maniement plus commode que ceux de la première, qui avaient entre les deux 220 pages de plus.

Quant à la disposition des matières, elle est restée la même. Sauf pour le Pentateuque, qu'il embrasse dans son ensemble en en suivant d'un bout à l'autre chacune des *sources*, M. Gautier s'en est donc tenu à l'étude successive des *livres* de l'Ancien Testament dans l'ordre du canon hébreu. Dans une nouvelle préface, où l'on trouvera d'excellentes considérations sur l'œuvre positive de la critique et sur la vraie manière d'envisager la Bible, il explique pourquoi il n'a pas cru devoir modifier son œuvre primitive en l'abrégéant ou en la développant, comme on le lui avait aussi suggéré. A côté de la Version Segond, il a largement tenu compte des traductions de l'abbé Crampon et du Rabbinat français, ainsi que de la Version synodale, et les nombreuses notes dans lesquelles il discute la manière dont certains passages ont été rendus dans ces différentes Bibles françaises ne sont pas les moins intéressantes de l'ouvrage.

Nous ne nous proposons pas de poursuivre ici l'examen critique de celui-ci. Nous voudrions simplement, dans une rapide revue, indiquer les principaux points sur lesquels M. Gautier a changé d'opinion, ou plus ou moins modifié son appréciation, ou encore complété son exposé par des indications et des traits nouveaux. Ce sera par là même attirer l'attention sur les questions débattues en ce moment parmi les savants qui s'occupent des livres sacrés de l'ancienne alliance et sur les derniers résultats de leurs recherches.

Dans le chapitre sur *la langue de l'Ancien Testament*, M. Gautier maintient, avec raison, croyons-nous, contre certains orientalistes, que l'hébreu était l'idiome à la fois parlé et écrit par les Cananéens comme par les Israélites, et il cite, à l'appui de cette thèse, les noms cananéens que nous connaissons entre autres par les gloses des tablettes de Tell-el-Amarna et par les textes épigraphiques plus récemment découverts à Zendjirli, en Syrie. A propos de *l'écriture hébraïque*, il mentionne, après les inscriptions de Méscha et de Siloë, le calendrier agricole, gravé aussi sur pierre en vieil-hébreu, qu'on a trouvé en 1908 à Guézer et qui remonte peut-être jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Dans le *Pentateuque*, sans cesser d'attribuer le Iahviste et l'Elohiste à une pluralité d'auteurs, — il admet même maintenant un second Elohiste à côté du deuxième Iahviste, — M. Gautier fait ressortir que ces documents, dans lesquels on n'a voulu voir que de simples compilations d'anciennes légendes, ont eu en tout cas chacun un rédacteur principal, qui était une personnalité nettement marquée et qui leur a imprimé une empreinte très définie. Il signale, d'autre part, la tendance de Gunkel et de Gressmann, qui cherchent à retrouver les sources premières auxquelles ont puisé ces narrateurs: vieux textes, cycles oraux de traditions populaires de provenance diverse et de valeur inégale. Il se range à la conclusion que Deut. v-xi ne se rattachait pas au Deutéronome primitif, qu'il faut chercher celui-ci avant tout dans la partie législative du livre (soit dans les chapitres xii à xxvi), qu'il ne nous est pas parvenu au complet et que ce qu'il en reste doit se trouver probablement dans les lois où est em-

ployé le singulier, soit le *tu* s'adressant au peuple, et non le *vous*, comme dans d'autres paraissant plus récentes. Il ne laisse plus en suspens la question de savoir par qui, où et quand la loi d'Esdras a été composée et quelle en était l'étendue, si elle comprenait les quatre sources du Pentateuque déjà réunies, ou seulement le Document sacerdotal, mais il l'identifie implicitement avec ce dernier, et il présume que c'est en Babylonie, dans la première moitié du ve siècle, que, déjà avant Esdras, qui en a d'ailleurs assuré le succès, cette loi a été élaborée. Il pense que c'est avec raison que des théologiens comme Gunkel et Sellin admettent l'existence d'éléments préexiliques importants dans la législation sacerdotale, et il mentionne le courant réactionnaire représenté entre autres par Orr, Eerdmans, Möller et Dahse, qui, après Klostermann, contestent, en s'appuyant en particulier sur les divergences existant entre le texte massorétique et celui des Septante, la légitimité de la distinction des sources opérée par l'école critique, sans aller toutefois, comme le juriconsulte anglais Wiener, jusqu'à soutenir la mosaïcité des cinq livres de la Thora.

On a fait un moment grand état d'un prétendu livre samaritain de *Josué*, écrit en araméen et découvert en 1907. M. Gautier note que c'est en réalité une œuvre moderne, basée sur le texte massorétique, mais ayant utilisé, en outre, un livre de Josué en arabe, probablement du moyen âge, et une chronique samaritaine de date récente.

Pour le livre des *Juges*, M. Gautier admet qu'il a peut-être existé un ouvrage antérieur à sa rédaction deutéronomistique, ouvrage dans lequel, en combinant des traditions relevant plus ou moins directement du Iahviste et de l'Elohiste, on aurait déjà cherché à former une série de douze juges, par analogie avec les douze tribus d'Israël. Il reconnaît une double trame, non seulement dans les histoires de Débora et de Gédéon, mais aussi dans celles d'Abimélec, de Jephthé et de la migration des Danites. Après s'être montré très sceptique à l'endroit de l'hypothèse qui met la période de 480 ans, allant, d'après 1 Rois VI, 1, de la sortie d'Égypte à la construction du temple de Jérusalem, à la base de la chronologie du livre des Juges, M. Gautier est arrivé à la conviction que son auteur l'a prise pour point de départ de ses calculs, en excluant de son plan systématique les « petits juges » qui ont été réintroduits plus tard dans le re-

cueil. Dans sa première édition, il déclarait insoluble la question, très controversée, de savoir si le rédacteur du livre aurait connu ou non ces petits juges. S'il s'est finalement prononcé pour l'affirmative, c'est à cause du caractère archaïque des morceaux qui les mentionnent.

Dans le second livre de *Samuel*, le cantique du chap. xxii (= Ps. xviii), qui comprend deux parties d'âge et de caractères différents, ne lui paraît plus être de David; le petit poème du chapitre xxiii (dernières paroles de David), doit avoir été composé entre l'époque d'Esaië et la chute de la dynastie davidique. Aux sources précédemment indiquées pour le second livre des *Rois*, M. Gautier ajoute une biographie d'Esaië pour les chapitres xviii-xx, et il donne décidément la préférence à l'hypothèse de deux auteurs successifs de l'ensemble de l'ouvrage, l'un ante-exilique, l'autre exilique, sur celle de sa rédaction, en deux temps, par un écrivain unique.

Dans les pages qui servent d'introduction à l'étude des *livres prophétiques*, M. Gautier a tenu compte de la distinction à faire entre les *nebiim* exaltés du temps de Samuel, et ceux du temps d'Elie et d'Elisée, plus calmes et groupés en confréries, dont les membres étaient appelés « fils de prophètes ». Il a aussi défini plus exactement le sens du mot προφήτης, par lequel on a rendu l'hébreu *nabi*, et qui signifie, non celui qui prédit, comme on se l'est si longtemps figuré, mais celui qui parle pour un dieu, l'organe, l'interprète d'une divinité.

Les théologiens de l'aile gauche de l'école critique, estimant que les prophètes préexiliques se sont bornés à annoncer le châtement d'Israël, n'hésitent pas à déclarer postérieurs les passages de leurs écrits dans lesquels une restauration glorieuse est présentée comme devant suivre le jugement. Tout en trouvant insuffisantes les raisons alléguées pour opérer de si notables retranchements, M. Gautier reconnaît que cette théorie peut faire valoir de sérieux arguments en sa faveur, et, déjà dans sa première édition, il lui faisait certaines concessions, par exemple en considérant comme ajouté après coup le morceau final du livre d'Amos (ix, 8<sup>b</sup>-15). Dans la seconde, il déclare exiliques ou postexiliques maints textes de ce genre dont il avait précédemment encore admis l'authenticité. (1) Bien qu'il

(1) Ainsi Osée II, 1-3, 18, 21-22; Es. IV, 2-6; VI, 12-13; X, 20-25; XI, 10-16; Mich. II, 12-13; IV, 1-5 (= Es. II, 2-4); V, 1-8, 9-14; Soph. III, 14-20; Jér. xxxi, 38-40.

dise quelque part que « l'attente messianique est maintenant reconnue comme plus ancienne en Israël que certains ont voulu le prétendre », il ne s'est donc pas laissé gagner, comme plus d'un hébraïsant d'outre-Rhin, par la tendance de Gunkel et Gressmann, suivis maintenant par Sellin, Stärk et Volz. Partant de l'idée qu'une prophétie de bonheur, importée ou non de Babylonie ou d'Égypte, existait déjà plus ou moins nettement formulée dans l'ancien Israël, ces auteurs contestent que, dans les livres prophétiques d'avant la ruine de Jérusalem, les textes annonçant la félicité de l'ère messianique soient des interpolations d'une époque ultérieure, ou du moins ils déniaient ce caractère à la plupart d'entre eux.

A côté de cela, M. Gautier ne trouve plus rien d'*Esaïe* dans la complainte sur Moab qui forme les chapitres xv et xvi de son livre et dont il déclare le texte amplifié par un morceau d'une autre provenance (xv, 9<sup>b</sup>-xvi, 6). Par contre, sans être du prophète, le passage xix, 18-22, qui parle d'un sanctuaire de Iahvé en Égypte, date du viii<sup>e</sup> siècle (avant la réforme deutéronomistique) et se rapporte peut-être au temple d'Eléphantine, dont des papyrus ont récemment révélé l'existence, plutôt qu'à celui de Léontopolis, construit par le prêtre Onias iv, au ii<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. De même qu'il est porté à admettre le caractère composite du chapitre 1<sup>er</sup>, M. Gautier ne voit plus, dans les chapitres xxiv à xxvii d'*Esaïe*, un poème unique, mais, avec raison, tout un recueil de morceaux apocalyptiques, du iv<sup>e</sup> ou du iii<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, dont les portions primitives ont été enrichies par l'insertion d'un certain nombre de cantiques qui se détachent clairement du reste. Quant aux discours des chapitres xxviii à xxxiii plusieurs des conclusions présentées par les critiques contestant l'authenticité de diverses parties lui paraissent maintenant décisives ; il s'agit ici aussi surtout de passages messianiques dans le sens large du terme.

Tout en maintenant son idée que, dans le *second Esaïe* (xl-lv), il faut distinguer au moins deux conceptions du serviteur de Iahvé, M. Gautier note que de nombreux interprètes se refusent à admettre qu'une notion comme celle-ci puisse revêtir deux ou même trois sens différents dans la pensée et sous la plume d'un seul et même écrivain, et croient par conséquent qu'il faut par-



tout identifier le serviteur avec l'ensemble du peuple. Le *troisième Esaïe* (LVI-LXVI) n'est peut-être pas d'un seul auteur. Le livre de *Jérémie* a eu plusieurs rédacteurs complémentaires, et n'a cessé de subir des retouches et des remaniements, au moins jusqu'au cours du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Le livre d'*Ezéchiel* est le seul des prophètes qui ait vraiment été rédigé d'après un plan, ce fut en tout cas le premier, celui qui servit de modèle aux scribes, lorsque ceux-ci, travaillant sur des matériaux plus anciens, donnèrent aux livres d'Esaïe et de Jérémie leur forme actuelle. Les passages parallèles qu'on y a constatés s'expliquent par l'existence de deux recensions des prophéties d'Ezéchiel, combinées plus tard en un seul ouvrage, ou par le maintien, à côté des leçons primitives, de corrections faites déjà par l'auteur du livre.

M. Gautier défend, par de nouveaux arguments, l'authenticité très discutée du troisième chapitre d'*Osée*, où le prophète lui-même parle et qui est probablement la forme primitive, autobiographique du récit, tandis que les deux premiers chapitres, où il est parlé d'Osée à la troisième personne, seraient un développement de seconde main, dont la fin manque. Les passages relatifs au royaume de Juda sont inauthentiques, et si ce n'est pas le cas du chapitre XIV, le texte en a tout au moins été amplifié. Le livre de *Joël* est plus d'un poète que d'un prophète. Aux interpolations précédemment admises dans celui d'*Amos* s'ajoutent les menaces contre les Philistins, les Phéniciens et les Edomites (I, 6-12) et les fragments cosmogoniques (IV, 13 ; V, 8-9 ; IX, 5-6).

Pour expliquer l'étroite relation qui existe entre *Abdias* et Jér. XLIX, 7-22, M. Gautier n'a plus recours à l'hypothèse d'une source commune, devenue superflue depuis que l'étude de la prophétie de Jérémie contre Edom a montré que les éléments apparentés à *Abdias* appartiennent aux couches secondaires du livre et peuvent par conséquent avoir été empruntés à cet écrit, — qui ne date peut-être que du V<sup>e</sup> siècle, — même s'il est postexilique. Indépendamment du cantique du prophète, que M. Gautier considère maintenant comme une adjonction, le livre de *Jonas* a été retouché. Il n'a pas de tradition à sa base. En revanche, il est possible que certains mythes asiatiques ou égyptiens aient suggéré l'idée du monstre marin et influencé la mise en scène du



commencement. De *Michée*, seuls les trois premiers chapitres, moins II, 12-13, sont authentiques.

*Nahum* était peut-être un des prophètes nationalistes que combattait Jérémie. Tandis que Duhm la fait descendre jusqu'à l'époque d'Alexandre-le-Grand (moyennant la suppression de la mention des Chaldéens dans I, 6), M. Gautier maintient que la prophétie d'*Habacuc* date de l'exil; mais il rapporte à un autre auteur le fragment I, 5-11, qui, supposant un état de choses antérieur, est plus ancien que la prise de Jérusalem. *Sophonie* n'a écrit que I, 1 à II, 2 et III, 1-7, 11-13; encore I, 2-4 n'est-il peut-être pas primitif; M. Gautier abandonne tout à fait l'authenticité de l'oracle disparate contre les peuples étrangers (II, 4-15).

Dans le livre d'*Aggée*, il faut distinguer entre les discours et le cadre narratif, où il est parlé du « prophète » à la troisième personne. Le *premier Zacharie* (I-VIII) est aussi moins un recueil de discours qu'une relation des événements qui ont marqué la carrière du prophète. Chez lui, comme chez Ezéchiel, on constate l'influence du monde d'idées babylonien. A côté d'autres hypothèses, M. Gautier mentionne celle que le *second Zacharie* (IX-XIV), peut-être dû à deux auteurs différents, a été composé à l'époque des Séleucides. Malgré son ritualisme, *Malachie* met l'accent sur les dispositions du cœur et, à en juger d'après I, 11, texte d'ailleurs très difficile à interpréter, il ne semble pas étranger aux préoccupations universalistes. Le passage sur le mariage avec les femmes étrangères (II, 11-12), faisant l'effet d'une glose postérieure, Malachie n'est pas, comme on l'a longtemps admis, contemporain des mesures prises contre ces femmes par Esdras et Néhémie; son activité se place déjà avant l'arrivée de ces deux hommes à Jérusalem pour affermir et réorganiser la communauté juive.

Dans le chapitre sur le livre des *Psaumes*, qui ouvre le second volume, nous relevons l'indication que ce recueil n'a pas été composé seulement pour le chant religieux, mais aussi pour la lecture à haute voix, rythmée et cadencée, et qu'à l'heure actuelle l'opinion générale des hébraïsants est en faveur du sens individuel, et non collectif, du *je* des psaumes. La plupart de ceux-ci datent de l'époque perse, et plusieurs de l'époque

grecque. La forme définitive du Psautier n'est pas antérieure au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Bien qu'en général très élevée, la morale du livre des *Proverbes* est parfois utilitaire; sa composition ne remonte peut-être qu'au III<sup>e</sup> siècle, peu avant celle de l'*Ecclésiastique*, qui lui est si étroitement apparenté.

Sans les croire absolument opposés, M. Gautier accentue la différence qu'il y a entre le point de vue du poème de *Job* et celui de la narration en prose qui l'encadre. Il fait ressortir que, dans les discours d'Elihu, la notion du rôle éducateur de la souffrance n'apparaît que çà et là, d'une manière plus ou moins occasionnelle, et mélangée à d'autres considérations, et qu'il serait exagéré de prétendre que l'affirmation de cette vérité-là est le seul motif de l'intervention de ce personnage.

Dans l'introduction au *Cantique des cantiques*, M. Gautier a tenu compte de la correction apportée par Dalman, Haupt (et aussi par l'orientaliste Jacob) à la théorie trop absolue de Wetzstein, qui ne voit dans ce recueil que des chants nuptiaux, alors qu'il renferme probablement aussi des poésies érotiques sans aucun rapport avec les chants et danses de la « semaine du roi » qui suivait le mariage des paysans syro-palestiniens.

Les *Lamentations* sont dues, non pas seulement à quatre, mais à cinq auteurs différents; c'est bien à ce livre qu'il est fait allusion dans II Chron. xxxv, 25, où il est faussement interprété comme relatif à Josias, alors que l'« oint de l'Éternel », dont il est question dans Lam. iv, 20 n'est autre que Sédécias.

Avec toutes les contradictions qu'il renferme, l'*Ecclésiaste*, plus que tout autre écrit de l'Ancien Testament, a de tout temps fait le désespoir des exégètes. Dans sa première édition, M. Gautier en admettait encore l'unité de composition, qui est bien difficilement soutenable. Sans tomber dans le radicalisme d'un Siegfried, qui n'y distinguait pas moins de cinq rédacteurs principaux, il a été amené à adopter, d'après Barton et Podechard, l'opinion que cet ouvrage a subi les retouches d'un *khakam*, et surtout d'un *khasid*, qui l'a remanié, ou plutôt complété, dans un sens orthodoxe.

Il n'est plus possible à M. Gautier d'admettre l'historicité des faits rapportés dans le livre d'*Esther*, dont il croit maintenant qu'on peut faire descendre la composition jusque dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, après les luttes héroïques des Mac-

cabées : les projets meurtriers d'Haman semblent un écho des mesures prises contre les Juifs par Antiochus Epiphane. Outre la fête babylonienne célébrée en l'honneur du dieu Mardouk et de la déesse Istar, M. Gautier mentionne, comme ayant peut-être aussi influencé la rédaction du livre d'Esther, la solennité perse de Fourdigan, où l'on offrait des sacrifices, accompagnés de festins et d'échange de présents en l'honneur des morts, et le souvenir de la victoire remportée par les Juifs sur le général syrien Nicanor, en 161.

A propos du problème quasi insoluble des deux langues du livre de *Daniel*, M. Gautier note que de récents travaux ont amené, sinon sa solution, du moins la constatation d'un fait intéressant, de nature à encourager les recherches ultérieures. Tandis que II, 4<sup>b</sup> à VI est rédigé en excellent araméen et les chapitres VIII à XII dans un hébreu relativement correct, l'hébreu de I à II, 4<sup>a</sup>, qui se rattache immédiatement à ce qui suit, manifeste des influences araméennes, et l'araméen du chapitre VII, qui se trouve dans le même cas, est fortement imprégné d'hébreu.

A l'opinion qu'on ne peut déclarer en bloc dépourvus de tout fondement solide les renseignements spéciaux fournis par les *Chroniques*, et que chaque cas doit être examiné pour lui-même, M. Gautier ajoute la réserve que les présomptions ne sont cependant pas en faveur de l'historicité des faits rapportés. Dans le livre d'*Esdras-Néhémie*, à propos de l'idée que les données d'Esdras III sur la pose des fondements du temple ne sont pas historiques, M. Gautier constate qu'en tout cas Esdras V, 1-2, VI, 14 et Aggée ignorent totalement une première tentative de reconstruction qui aurait été esquissée en 536.

Dans le chapitre sur les *Apocryphes* et les *Pseudépigrapbes*, il signale le fait que les plus récentes investigations tendent à faire admettre des originaux hébreux pour plusieurs de ces écrits qui, jusqu'à ces dernières années, passaient pour avoir été rédigés d'emblée en grec hellénistique ; ainsi pour la deuxième et la troisième partie du livre de Baruc, dont la totalité serait ainsi d'origine hébraïque, pour l'épître de Jérémie, les deux lettres du commencement de II Maccabées, le livre de Tobit, le IV<sup>e</sup> Esdras. Cette tendance est venue fortifier celle qui s'était déjà manifestée auparavant à reculer la composition de

tout ou partie de ces livres des environs du commencement de l'ère chrétienne à l'époque des Maccabées ou même plus haut encore ; de là les dates plus anciennes que M. Gautier indique pour l'épître de Jérémie, le livre de Tobit, certaines parties de celui d'Hénoc et le livre des Jubilés. En revanche, il incline à croire que Jason de Cyrène, dont l'auteur de II Macchabées dit abrégé l'écrit, est un personnage fictif.

Dans l'histoire du *canon*, une intéressante note montre que non seulement, comme l'atteste un passage classique du Talmud, l'ordre des livres de l'Ancien Testament n'a pas toujours été celui de la Bible hébraïque actuelle, mais qu'il a subi diverses fluctuations. Une autre note nous apprend que, d'après la récente découverte d'un savant israélite, la double qualification de « prophètes antérieurs » et « prophètes postérieurs », pour désigner la partie centrale du canon de la synagogue, n'est pas aussi ancienne qu'on le croyait et ne date que des premiers temps où l'Ancien Testament a été imprimé. C'est donc une dénomination qui n'a qu'une valeur bibliographique et ne prétend pas classer les livres chronologiquement.

En ce qui concerne le *texte* de l'Ancien Testament, on a longtemps admis, d'après Olshausen et de Lagarde, que tous les manuscrits reproduisent, avec des divergences insignifiantes, celui d'un même archétype, choisi sans beaucoup de discernement, et sanctionné comme texte officiel de la synagogue au commencement du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, peu après la fixation définitive du canon palestinien. Après avoir partagé cette idée, M. Gautier se rallie maintenant à celle, soutenue par Strack, que le texte de l'Ancien Testament aurait été arrêté plus tard par la comparaison et l'harmonisation de recensions différentes, de sorte que le texte massorétique ne serait pas *un*, mais unifié.

On sait qu'à côté du système de vocalisation hébraïque, dit de Tibériade, employé dans nos Bibles, on connaît, depuis 1840, par des manuscrits découverts en Crimée et dans le Yémen, un autre système, dit babylonien, dans lequel les points-voyelles sont placés au-dessus des lettres. On a aussi trouvé ce dernier dans un feuillet tout récemment rapporté d'Extrême-Orient et contenant une prière formée de passages tirés des Psaumes et des prophètes. Mais l'importance de ce document vient surtout de ce qu'il daterait du VI<sup>e</sup> siècle, et serait ainsi de beau-

coup le plus ancien manuscrit hébreu connu, celui des prophètes, de Saint-Pétersbourg, ne datant que de l'an 912. En mentionnant ce fait intéressant, M. Gautier signale aussi l'existence d'un troisième système de vocalisation, dit palestinien, superlinéaire comme le second, que l'on connaît depuis 1894, et qui se rencontre dans quelques manuscrits fragmentaires.

Dans l'histoire des *versions*, il a développé et précisé les indications relatives à l'œuvre de traduction de Jérôme. Enfin et surtout, tandis que dans sa première édition, il n'avait consacré, tout à la fin, que quelques lignes aux versions françaises de l'Ancien Testament du XIX<sup>e</sup> siècle, il a très heureusement complété son exposé en y introduisant, après les trois divisions concernant les versions grecques, sémitiques et latines, une division nouvelle où il traite des traductions ayant vu le jour, à partir de la Réformation et déjà au moyen âge, en Allemagne, en Angleterre et en France. A plus d'une reprise, M. Gautier insiste sur le rôle important que les anciennes versions ont à jouer, — à côté du texte hébreu auquel on s'est trop exclusivement attaché, et qu'elles doivent servir à contrôler, à compléter et à corriger, — pour la détermination du sens véritable et pour le travail des traducteurs modernes. Au cours de son ouvrage, il prêche d'ailleurs d'exemple en complétant, d'après les Septante, plusieurs textes tronqués dans l'hébreu. — Ajoutons que les indications bibliographiques de la fin ont été soigneusement mises au point.

Un petit renseignement statistique pour terminer: l'index alphabétique ne renferme pas moins de 130 noms nouveaux; quelques-uns se rapportent sans doute à des personnages, lieux et sujets figurant déjà dans la première édition; mais de beaucoup le plus grand nombre concerne des matières propres à la seconde. C'est dire que la possession et la connaissance de l'une ne doit pas dispenser, au contraire, de l'acquisition et de la lecture de l'autre: une étude comparée des deux peut même être conseillée comme très fructueuse pour les personnes qui auraient le temps de s'y livrer. (1)

H. TRABAUD.

(1) Il faut ajouter deux petites fautes d'impression à celles, d'ailleurs peu nombreuses, qui sont signalées dans l'*errata*. — Tome II, page 89, 3<sup>e</sup> ligne à partir du bas, lire *humanité*, au lieu de *humilité*; page 276, ligne 16, 11-22 au lieu de 11-12.